

LA PLACE DU PIN

Effectivement, la configuration de cette place est le fruit de l'évolution du quartier.

L'aménagement d'origine était celui d'un giratoire de type périurbain qui avait pour fonction de gérer les flux de véhicules sur un nœud de circulation important à la convergence de plusieurs routes nationales (RN 113 sur l'axe République-Jaurès et RN 21 sur l'axe Cours du 14 Juillet).

Au fil du temps, le trafic de véhicule n'a fait qu'augmenter. Le flux piéton également, en particulier avec le lien parking gratuit au Pin <-> centre-ville. Ces deux raisons ont nécessité la sécurisation des traversées piétonnes. Plutôt qu'une reconfiguration de la place, il a alors été privilégié une adaptation « a minima » consistant à sécuriser les traversées piétonnes par des feux.

La reconfiguration de ce nœud de circulation est, je pense, un enjeu important pour la Ville d'Agen qui a tout intérêt à atténuer l'effet « frontière » de cet aménagement routier. C'est, je pense, un projet à envisager dans le cadre d'Agen 2030.

Bernard Luset m'a fait remarquer à plusieurs reprises, et à juste titre, que la mise en clignotant des feux (c'est-à-dire le retour à la situation initiale d'un fonctionnement de type giratoire) avait un effet facilitateur de l'écoulement de la circulation. Toutefois, cela se fait au détriment de la sécurité des piétons qui doivent se lancer dans des traversées longues au milieu d'un trafic dense.

Aussi, cette évolution (suppression des feux), si elle serait relativement simple à mettre en œuvre, me semble poser des difficultés et des risques qui ne peuvent que me conduire à vous la déconseiller.

D'autres évolutions sont possibles et ont été testées, comme le passage au rouge uniquement lors d'appels piétons qui souhaiteraient traverser. Mais cette option a été abandonnée car elle perturbait fortement le fonctionnement du carrefour et au lieu de faciliter l'écoulement de flux de véhicules, elle le rendait plus compliqué.

Reste une autre option plus « exotique » qui avait été évoquée il y a de nombreuses années (et reprise par M.Aubaret il y a quelques temps) de faire écouler une partie du flux véhicules par la rue Ferry pour simplifier (et donc rendre plus efficace) le carrefour du Pin. Mais il ne s'agit pas d'une évolution « légère » et elle va à l'encontre des évolutions récentes du quartier: déplacement du marché vers la rue Jules Ferry, implantation du studio Ferry avec pincement de la voie de circulation, remise à niveau du square du Pin ...

J'ose à peine évoquer les solutions de passages souterrains (des piétons ou des véhicules) dont on doit avoir quelques esquisses dans nos archives. On est, là aussi, dans une réflexion de type « Agen 2030 ».

Franck DELLA LIBERA

